

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Le dépôt  
**Autor:** Black  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186526>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . . 4 fr. —  
six mois . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**

La ligne ou son espace, 15 c.  
Pour l'étranger, 20 cent.

**La Saint-Louis.**

Chaque année, le 25 août, les enfants des divers quartiers de Lausanne, fêtent Saint-Louis. Pour subvenir aux menus frais de cette réjouissance, nous les voyons, plusieurs jours à l'avance, quêter dans les maisons et même arrêter les passants dans la rue comme de petits mendiants, ce qui n'a pas manqué de produire une impression désagréable chez quelques étrangers peu initiés à ces mœurs locales. Tous, garçons et fillettes, rivalisent de zèle pour l'ornementation de la place de fête ; c'est à qui apportera le plus grand sapin, le lierre le plus touffu, la guirlande la mieux ornée. Enfin, le grand jour arrive, le rond de danse s'illumine, les petits drapeaux flottent et l'harmonica enroué met en liesse toute cette jeunesse sémillante qui chante, saute, danse, boit même du petit blanc et croque des gaufres, à la grande joie de toutes les mamans du voisinage.

D'un autre côté, nombre de personnes fêtent et offrent des fleurs aux *Louis* et *Louises* de leurs familles, aux amis et amies qui portent ce nom. Aussi les marchés aux fleurs de mercredi et de jeudi étaient-ils vraiment magnifiques ; jamais la place de St-François et les trottoirs de nos rues n'ont été si richement ornés par les horticulteurs. La vente doit avoir été bonne, car on ne pouvait faire dix pas sans rencontrer des acheteurs chargés de fuchsias, de géraniums, de bégonias, de verveines, de vanilles ou autres plantes.

Ces fêtes enfantines n'ont, il est vrai, rien de mauvais ; cette habitude d'offrir des fleurs aux parents et amis qui par leur baptême sont placés sous l'invocation de Saint-Louis, est un charmant témoignage d'amitié et de galanterie ; mais en définitive qu'est-ce que tout cela signifie, au fond, pour nous autres protestants ? Pourquoi choisir cette date, pourquoi ces cadeaux, ces réjouissances sous le patronnage d'un saint ?... Telle est la question qu'on se pose généralement, et à laquelle cependant il n'est pas difficile de répondre.

La Saint-Louis, chez nous, telle que nous la fêtons, est tout simplement un reste de catholicisme qui n'a sa raison d'être que pour nos jardiniers. Pendant le moyen-âge, on multiplia outre mesure les fêtes consacrées à célébrer la mémoire des saints ; le christianisme était tombé, sous ce rapport, dans un excès si ridicule, qu'on vit souvent

des évêques donner l'ordre de réduire le nombre des fêtes chômées.

La Réformation, on le sait, n'était pas très goûlée de nos ancêtres ; aussi fallut-il la main énergique des Bernois, pour l'implanter parmi eux. L'austérité du protestantisme ne plaissait guère à notre laisser-aller ; et lorsque le catholicisme fut banni de notre sol, il en resta néanmoins, de nombreuses racines, dont les rejets produisent encore quelques feuilles par ci par là. Ainsi nous sommes grands amateurs des cloches, qui se font entendre à l'ouverture et à la clôture de nos fêtes et dans maintes occasions. Et il n'y a pas si longtemps encore, qu'à certains jours de l'année le peuple de chaque quartier de Lausanne, dansait autour de sa fontaine, jadis consacrée à saint Jean, à saint François, à saint Laurent, etc.

En résumé, pourquoi fêter Louis plutôt que Charles, Henri, François, Julien ou Nicolas ? pourquoi surtout, fêter ses parents et ses amis au jour du patron, plutôt qu'à l'anniversaire de leur naissance ?...

L. M.

**Le dépôt.**

Plusieurs fois déjà, les colonnes de ce journal ont contenu des articles descriptifs des anciennes solennités militaires cantonales, avant-revues, fêtes d'officiers, etc., et toujours ces articles, sous une apparence légère, cachaient une larme de regret en faveur de ce bon vieux temps. Leurs auteurs, sans s'en douter, laissaient voir qu'ils préféraient de beaucoup l'ancien régime à notre organisation actuelle.

Eh bien, au risque d'entrer ici en guerre ouverte avec les pères de ces charmants articles, je tiens à déclarer que notre nouvelle organisation militaire, si souvent injustement critiquée, a de bons côtés. Quant à moi je lui serai reconnaissant toute ma vie pour le simple fait d'avoir supprimé cette absurde institution militaire cantonale qu'on appelait alors « le dépôt ». Ceux de mes lecteurs qui ont passé par cette rude épreuve, se garderont bien, j'en suis sûr, de me contredire.

Le dépôt !!! Voilà bien un de mes souvenirs les plus désagréables. Les dimanches d'été un maudit tapin de bataillon, en petite veste et en bonnet de police, parcourait les rues de notre bonne ville, à 5 heures du matin, frappant sur sa peau

d'âne et venant brutalement rappeler aux jeunes gens de 16 à 19 ans, leurs devoirs de citoyens d'une république armée. Coûte que coûte, alors, il fallait s'habiller lestement et se rendre à Beau-lieu. Là, les malheureux jeunes gens déjà nommés, divisés en sections de quartiers, savouraient trois heures durant, sous le commandement de sous-officiers aussi zélés qu'infatigables, les ineffables douceurs de l'école de soldat 1<sup>re</sup> section, au lieu de s'en aller en courses de montagne ou de se reposer mollement d'un samedi soir un peu mouvementé.

Et dire que ce supplice durait trois ans de suite et qu'il fallait toujours recommencer pour les nouvelles classes non encore initiées aux subtilités des à droite, des à gauche et des demi-tours.

Ces matinées de dépôt sont restées gravées dans ma mémoire comme un cauchemar et comme un remords, car combien de fois me rendant sur le lieu du supplice, mal éveillé, l'estomac creux, ne me suis-je pas surpris avec des pensées coupables de désertion, de naturalisation étrangère, etc.

Et notez bien, qu'on ne badinait pas de ce temps-là. Chaque dépôt manqué, vingt-quatre heures d'Evêché et de haricots; c'était fatal.

Je me souviens toujours d'un de mes amis qui, revenu de l'étranger, avait cru pouvoir en prendre à son aise, et malgré les sommations, avait dédaigné de se rendre aux exercices. Un beau jour je le rencontrais, sombre, lugubre et littéralement chargé de romans du cabinet de lecture. Le malheureux s'en allait expier par 96 heures de séjour dans un cachot humide, le poids de son indépendance de caractère.

Ce qu'il y avait encore de plus terrible que l'exercice, c'était le retour à 9 heures et demie. Il fallait alors, pas rasé, vêtu comme des gens réveillés en sursaut par un incendie, affronter les regards de tout un monde pomponné, correct, se rendant à l'église ou en promenade. Et toujours dans les groupes se trouvait la personne aux yeux de laquelle on aurait voulu paraître armé de tous ses avantages et qui répondait à votre coup de chapeau d'un air moqueur ou scandalisé.

Dans ces circonstances pénibles il fallait alors perdre le reste de la matinée pour s'habiller, déjeuner, heureux encore si un mal de tête causé par le vin blanc bu trop matin, pendant le repos, ne venait vous gâter toute votre journée.

Il faut y avoir passé soi-même pour bien se rendre compte de ce que c'était, et la jeunesse d'aujourd'hui ne peut pas savoir ce qu'elle a gagné à la suppression de cette lugubre obligation.

Depuis, au militaire, j'ai dû supporter bien des ennus et des fatigues, et cependant jamais cela ne m'a semblé aussi dur que ces dimanches matins sacrifiés sans résultat appréciable.

Une seule fois pourtant, un de nos exercices fut égayé par un épisode assez drôle. Un original faisant partie d'une section de terribles, avait parié

qu'il viendrait au dépôt en complet blanc, gants jaunes, monté sur un vélocipède, et que personne n'oseraient lui dire un mot. Mal lui en prit, car s'étant formalisé des plaisanteries et des bousculades que lui attiraient son costume, il répondit par un formidable coup de poing à l'un des plus acharnés. Le malheureux ne savait pas ce qui l'attendait. Pendant le repos (je me reposais alors au bout de la place), commença une véritable chasse à l'homme, et je vis passer à grandes enjambées, le pauvre diable poursuivi par toute sa section poussant des cris de Canaques en gaîté. Se sentant acculé, l'infortuné fit brusquement colonne à gauche vers la cantine pour se réfugier vers les instructeurs qui y étaient attablés, mais ayant compté sans l'élan qui l'emportait, il vint s'étailler au milieu des tommes de chèvre et des chopines de notre état-major, qui ne comprit rien à cet aérolithe d'un nouveau genre. Le rappel fut immédiatement battu et le drame en resta là. C'est je crois la seule fois que j'ai ri au dépôt; aussi au risque de passer pour un centralisateur, je répète que notre nouvelle organisation militaire a bien son mérite, dussé-je m'attirer par là le mépris de tous mes lecteurs, qui regrettent le temps des croisées blanches.

BLACK.

Lausanne, le 24 août 1881.

Monsieur le rédacteur,

La boutade que vous avez publiée samedi dernier, sous le titre : *Les mésaventures d'un aveugle*, m'a remis en mémoire, cette page touchante que j'avais lue il y a quelques années et que j'ai le plaisir de vous communiquer; c'est l'histoire, un peu romanesque peut-être, d'une opération de la cataracte, faite sur un aveugle-né, âgé de vingt ans, par M. Grant, chirurgien, à Londres, en présence de plusieurs personnes.

Tous les spectateurs gardaient un profond silence, afin de mieux observer les mouvements qu'occasionnaient dans l'âme du jeune homme les nouvelles sensations qu'il éprouverait. Lorsque ses yeux furent frappés des premiers rayons de la lumière, on aperçut sur son visage l'expression du ravissement; il fut sur le point de s'évanouir de joie et d'étonnement. M. Grant était devant lui, tenant ses instruments à la main: il l'examina attentivement et porta sur lui-même ses regards, comme pour comparer les deux objets. Tout lui semblait pareil, excepté les mains, parce qu'il prenait les instruments pour une partie des mains du chirurgien. Pendant que cette scène se passait, sa mère ne put contenir ses transports de joie; elle courut à lui les bras ouverts en s'écriant : Mon fils, mon cher fils ! Le jeune homme reconnaît sa mère à la voix; la parole lui manque, il ne peut proférer que ces mots : Est-ce vous ? est-ce ma mère ? et il s'évanouit.

Il y avait dans l'appartement une jeune fille avec laquelle il avait été élevé, qu'il aimait tendrement et dont il était aimé. Le voyant sans connaissance, elle laissa échapper un cri de douleur, qui sembla rappeler le jeune homme à la vie. Il entendit la voix de son amie, ouvrit les yeux, et après quelques moments de silence, il s'écria : « Qu'est-ce qu'on m'a donc fait, où m'a-t-on transporté ? Ce que je sens autour de moi, est-ce la lumière dont on m'a si souvent parlé ? Le sentiment nouveau que j'éprouve est-il celui de la vue ?... Toutes